

Réglement de manoeuvre de l'artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'artillerie : (ART 408) : Approuvé le 22 novembre 1952 sous le 10028 EMA/3/EG et le 16 décembre 1952 sous le 7246 EMGFA/AIR/3 op. 1 . 3° série . Titre XXV . A, Emploi, L'artillerie antiaérienne au combat, Les F.T.A dans la zone de combat

Adresse bibliographique : Paris Limoges Nancy : Charles-Lavauzelle et Cie, 1954

Description matérielle : 1 vol. (90 p.) : dépl. ; 21 cm

Autre variante du titre : [Emploi.]
[Artillerie antiaérienne au combat.]
[F.T.A dans la zone de combat.]

Note(s) : A jour avec Modificatif N° 1-1956

Sujet(s) : Artillerie antiaérienne, emploi